Le gouvernement a consacré 10% du budget de fonctionnement à la subvention des produits de première nécessité Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-01-2011 23:58:08

Le ministère de la Communication a souligné, jeudi, que le gouvernement a affecté 10% du budget de fonctionnement et à la subvention des produits de premières nécessité et au soutien de la Caisse de Compensation, et non 10% du budget d'investissement, comme cela a été rapporté par certains médias.

Dans une mise au point, le ministère de la Communication explique que "dans le cadre de la couverture des réponses du ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement lors du point de presse à l'issue du conseil de gouvernement réuni le 25 janvier, certains médias ont fait état d'une réponse du ministre selon laquelle le gouvernement a consacré 1/10ème du budget d'investissement à la subvention des produits de première nécessité et au soutien de la Caisse de compensation".

Pour lever toute équivoque, le ministère tient à préciser, que dans sa réponse, "le ministre voulait signifier 10% du budget de fonctionnement", ce qui s'inscrit dans le cadre de la rationalisation du fonctionnement de l'administration conformément à ce qui a été communiqué précédemment en temps opportun lors de la discussion de la loi de finances 2011 adoptée par le parlement.

En s'excusant de ce lapsus dans la formulation lors du point de presse, le ministère tient à rappeler que le budget d'investissement pour l'exercice 2011 n'a nullement été affecté par la conjoncture économique dans le sens d'une réduction, mais il a connu, au contraire, une augmentation sensible en comparaison avec l'année précédente.

Concernant "les fausses informations véhiculées par une certaine tribune de presse et attribuées au porte-parole du gouvernement au sujet de l'avenir de la Caisse de Compensation", le ministère de la Communication "dément catégoriquement de telles allégations". La réponse du ministre "était claire et précise, lorsqu'il a affirmé la détermination du gouvernement à continuer à soutenir, en toutes circonstances, le pouvoir d'achat des citoyens et d'affecter les crédits nécessaires à cet effet".

"Dans sa déclaration, le ministre n'a fait aucune référence explicite ou tacite au sort de la Caisse de Compensation", ajoute la mise au point.

MAPF